



Le

Club d'Agilité de Montréal

Vous invite à un

Concours d'Agilité - Non sanctionné

***** Les 2 enceintes seront utilisées en alternance *****

Samedi 2 juillet 2022

Ouverture des inscriptions : 13 mai 2022

Endroit

Parc Pasquale-Gattuso - 11530 Gilles-Trottier, Montréal

Juges

Marianne Poirier (MP) et Michel Villeneuve (MV)

Épreuves (*régulier, spécial, vétérans et vétérans double drop*) :

Novice : Standard (1), Enjeu (1), Sauter (1), Snooker (1)

Pour tous les niveaux : Steeplechase (2)

Fermeture des inscriptions : le vendredi 24 juin 2022 ou lorsque la limite sera atteinte

Aucune annulation, ni changement ou remboursement après la date de fermeture des inscriptions

*****ATTENTION : INSCRIPTIONS LIMITÉES À 40 PARTICIPANTS PAR JOUR*****

Lorsque vous arrivez au terrain ou que vous quittez, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- Votre chien doit porter la médaille valide de la ville ou arrondissement dans lequel vous habitez, ou vous devez avoir en mains l'attestation émise par la municipalité en lieu d'une médaille ;
- Votre chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85 m (6 pi.)
- Les chiens de plus de 20 kg (44 lbs.) doivent également porter un harnais ou un licou.

RÈGLES D'UTILISATION DU TERRAIN et MESURES SANITAIRES POUR LE CONCOURS **COVID**

Ces consignes sont sous réserve de modifications selon les annonces gouvernementales

- Le comité du Club d'Agilité de Montréal reste à l'affût des consignes gouvernementales concernant la COVID-19 et se réserve le droit de réviser les présentes consignes en fonction des annonces du gouvernement ou d'annuler le concours.
- Veuillez noter qu'un participant ne respectant pas les consignes COVID sera expulsé sans remboursement.
- **LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS SAUF : LORSQUE VOUS COUREZ VOTRE CHIEN OU LORSQUE VOUS ÊTES ASSIS À VOTRE EMPLACEMENT DE CAGE ET QUE VOUS RESPECTEZ LA DISTANCIATION.** Le participant doit apporter son propre masque, puisque le Club n'en fournit pas.
- **LE LAVAGE DES MAINS EST OBLIGATOIRE :** À chaque fois que vous entrez/sortez du terrain, obligation de se nettoyer les mains avec le désinfectant et utiliser la bouteille vapo pour nettoyer le loquet d'entrée (les deux bouteilles sont accrochées à la clôture).
- **Si vous ou une personne de votre entourage** avez des symptômes grippaux, de rhume, de fièvre, de diarrhée, de perte d'odorat ou de goût, il est strictement **INTERDIT** de vous présenter au terrain à moins que vous ayez eu un résultat négatif pour la COVID-19. Si vous avez eu un résultat positif pour la COVID-19, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible.
- **Maintien d'une distance d'un mètre** entre les personnes qui ne proviennent pas d'une même maisonnée.
- Obligation pour le manieur d'**utiliser uniquement sa propre cage** s'il veut laisser reposer son chien afin de minimiser les risques de transmission.
- Ne pas échanger de **matériel personnel** avec les autres (ex. bol d'eau). Apportez tout ce dont vous aurez besoin.
- **Seuls le juge, la secrétaire du concours et le responsable de l'organisation** auront accès au secrétariat.
- Respect des **voies d'entrée et de sortie** des enceintes.
- Il y aura installation de repères à l'entrée de chaque enceinte pour le **positionnement des participants** en attente selon l'ordre de passage. Merci de respecter ces repères et d'être présent 3 à 5 chiens avant votre tour.
- **Il n'y aura pas de cantine sur place. Veuillez apporter votre lunch, eau pour vous et votre chien.**
- **Aucune inscription sur place.**

Toute personne ne respectant pas ces règles pourrait se voir expulsée du concours sans remboursement. Nous comptons sur l'effort de tous pour avoir un concours sécuritaire.

Indications Routières

De **Montréal ou Québec** : de la 40, prendre la 25 Nord vers le pont payant A25. Prendre la sortie 10, vers Maurice-Duplessis. Suivre les indications pour Maurice-Duplessis. Tournez à droite sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

De **Laval** : Prendre le Pont Pie-IX, sortir au boul. Henri-Bourassa direction est. Prendre l'embranchement du boul. Léger à gauche. Continuer jusqu'à la 25. Tournez à droite sur la voie de service de la 25 jusqu'à Maurice-Duplessis (la prochaine rue). Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis vers l'est. Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

De **Laval (par le Pont A 25 Sud)** : Après le pont, prendre la première sortie vers Boul. Maurice-Duplessis. Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

Inscription et paiement

PAIEMENT PAR VIREMENT INTERAC

Faire le paiement à : paiement@camtl.net

- Question secrète : **date du concours**
- Réponse à la question secrète : **2juillet**
- Raison du virement : **compet**

INSCRIPTION PAR COURRIEL

- Envoyez votre inscription ainsi que le formulaire de déni signé à : camtlagilite@gmail.com
- Tout formulaire incomplet ou illisible sera refusé

INSCRIPTION PAR LA POSTE

- Postez le tout à : **Hélène Lessard, 664, rue Gilles, Laval H7P 2W2**

PAIEMENT PAR CHÈQUE

- Faites votre chèque à l'ordre du **Club d'Agilité de Montréal** et postez le tout à : **Hélène Lessard, 664, rue Gilles, Laval H7P 2W2**

VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDE SEULEMENT LORSQUE NOUS AURONS REÇU VOTRE FORMULAIRE (PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE) ET VOTRE PAIEMENT.

SVP, TRANSMETTRE VOTRE PAIEMENT DANS LES 7 JOURS SI VOUS AVEZ ENVOYÉ VOTRE INSCRIPTION PAR COURRIEL.

Horaire approximatif

Début du premier parcours (premier chien) : 9 h 00

Bénévoles – APPEL À TOUS
Votre aide sera la bienvenue

Les bénévoles sont des personnes très importantes aux yeux du Club d'Agilité de Montréal. Nous essayons de vous traiter avec le plus de courtoisie possible.

Prendre note qu'il n'y aura pas de repas pour les bénévoles; vous devez apporter votre lunch.

Nom du bénévole :

Courriel :

Disponibilités :

SAMEDI 2 JUILLET	TÂCHES À COMBLER					
Enceinte #1						
Novice Sauteur	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Entrée-ring	Laisse
Novice Enjeu	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Entrée-ring	Laisse
Novice Snooker	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Entrée-ring	Laisse
Enceinte #2						
Novice Standard	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Entrée-ring	Laisse
Steeplechase 1	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Entrée-ring	Laisse
Steeplechase 2	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Entrée-ring	Laisse

Des questions ? Contactez-nous carole.laroche@camtl.net

UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION...



Formulaire d'inscription FUN MATCH - 2 juillet 2022
Ouverture des inscriptions : le 13 mai 2022
Fermeture des inscriptions le 24 juin 2022

Nom :	Nom du manieur (si différent) :
Adresse :	Ville/Province :
Téléphone :	Courriel :
Nom du chien :	Race :
Date de naissance : J <input type="text"/> M <input type="text"/> A <input type="text"/>	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M

Catégorie : Régulier Spécial Vétéran Vétéran DD Junior
 Hauteur de saut : 4 8 12 16 20 24
 Conducteur senior / handicapé

Samedi 2 juillet

Enceinte #1		Enceinte #2	
Novice Sauter	MP	Novice Standard	MP
Novice Enjeu	MP	Steeplechase 1	MV
Novice Snooker	MP	Steeplechase 2	MV

50 \$ pour 6 épreuves ou 10 \$ l'épreuve

Nombre d'épreuves	à 10 \$ =	\$
GRAND TOTAL		\$

Cette année, **nous acceptons un maximum de 10 \$Club par chien** pour payer vos courses; gardez le surplus pour les prochains concours, quand la situation sera rétablie. Merci pour votre compréhension.

L'inscription et le paiement doivent être reçus au plus tard à la date de fermeture.

Voir les détails pour les options de paiement à la page 3

ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC ») - ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Nom du conducteur :		
Nom du chien 1 :	(le « le chien »)	N° ID AAC du chien :
Nom du chien 2 :	(le « le chien »)	N° ID AAC du chien :
Nom du chien 3 :	(le « le chien »)	N° ID AAC du chien :

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le Club d'Agilité de Montréal (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « personnel ») et je consens à ne pas tenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
 - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
 - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.

Je reconnais avoir lu et compris l'Entente, décharge et renonciation de l'AAC, et j'accepte d'en suivre les règles avec cette signature :

Signature : _____ Date (jj/mm/aa): _____
Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.